

NIMES, le 06/04/2023

DEVIS

- SAS HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENS-RN 113
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Référence à rappeler : 20.800.215.014530.84 23134

Imputation : 800 401 T1A29 QA17

Objet : BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT LOT N°2

Devis valide jusqu'au 05/07/2023

Adresse des travaux : - SAS HECATRE RUE DE NÎMES 30129 REDESSAN

DEVIS N° 20-194829

Référence TravO' 2309128

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT-LOT N°2					
ASS-110 Construction d'un branchement neuf pour le compte d'un abonné	U	1,000	1 379,51	1 379,51	20,00
C.6.1.8 - Plus-value pour surlongueur de branchement en PVC Plus value aux prix 'branchements' de confection de branchement, par mètre supplémentaire, dans les mêmes conditions pour les branchements excédant la longueur forfaitaire de 1ml, quelle que soit la section. Plus-value pour surlongueur de branchement en PVC	ml	6,000	93,06	558,36	20,00
Total H.T.				1 937,87	
REFECTION DE VOIRIE					
A.4.3.1 - Réfection chaussée en enrobés à froid Réfection provisoire de chaussée en enrobés à froid: Ce prix inclut : - la mise en forme de la chaussée avant réfection (réglage, compactage, nivellement), - tri, évacuation des déblais et transport obligatoire en décharge agréée, - compactage des formes à revêtir au cylindre vibrant - toutes fournitures, transport et mise en oeuvre: couche d'accrochage, mise en forme d'enrobés à froid à raison de 150 Kg. au M2. Densité compacté de 2,2 au minimum.	M2	3,000	17,40	52,20	20,00
A.4.4.1 - Réfection chaussée en enrobés à chaud BBSG Réfection de chaussée en enrobés à chaud: Ce prix inclut : - la mise en forme de la chaussée avant réfection (réglage, compactage, nivellement), - tri, évacuation des déblais et transport obligatoire en décharge agréée, - imprégnation des bords de tranchée à l'émulsion de bitume, - compactage des formes à revêtir au cylindre vibrant, couche d'accrochage, - revêtement de chaussée comprenant la fourniture, le transport et la mise en place d'enrobés à chaud, granularité de 6/10 ou de 2/10, à raison de 150 kg/m2 environ. Densité compacté : 2,4 minimum.	M2	5,000	23,66	118,30	20,00
Total H.T.				170,50	
Montant H.T.				2 108,37	

Désignation TVA	Acompte H.T.	Montant H.T.	Taux	Acompte TVA	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits	1 686,67	2 108,37	20,00	337,33	421,67	2 530,04

Montant TTC	2 530,04 €
<u>Acompte à payer</u>	<u>2 024,00 €</u>

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord sur cette proposition en nous retournant à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce document :

- un exemplaire de ce devis, daté, signé et précédé de la mention manuscrite : « Devis reçu avant l'exécution des travaux »,
- le règlement de l'acompte à payer.

Dès réception de ces éléments, nous vous ferons parvenir la facture d'acompte attestant de votre règlement et de votre commande.

Mention manuscrite :

Date : 07/04/2023

Signature :

P / Sté des Eaux de la Métropole Nîmoise

"Devis reçu avant l'exécution des travaux"

HERNANDE
 75 211 211 211
 CS 30020 - 34741 VERNARGUES CEDEX
 04 67 79 21 83
 SIREN 851 932 650